

01 - QUELLES SONT LES VALEURS DE L'ECOLE REPUBLICAINE ET COMMENT FAIRE EN SORTE QUE LA SOCIETE LES RECONNAISSE ?

Le statut de l'Alsace-Moselle, en matière de laïcité, est à modifier, car il crée un communautarisme : les élèves musulmans n'ont pas de cours de religion. Pendant que les élèves catholiques sont en religion, les musulmans sont mis à l'écart. L'enseignement des religions doit être fait à l'école pour ne pas laisser les enfants face à leur seule religion. Cet enseignement est fait dans un esprit de tolérance et d'esprit critique.

Par rapport aux signes religieux, la réécriture d'une loi plus claire et moins hypocrite est nécessaire (applicable en Alsace-Moselle).

02 QUELLES DOIVENT-ETRE LES MISSIONS DE L'ECOLE A L'HEURE DE L'EUROPE ET POUR LES DECENNIES A VENIR ?

Mission de l'école :

- enseigner des savoirs et des savoir-faire en continuité de l'éducation parentale.
- impliquer davantage les parents dans l'éducation des enfants
- rétablir l'autorité du professeur

Créer des parcours plus diversifiés en enseignement professionnel avec la possibilité de réintégrer l'enseignement général par le biais de passerelles

Réhabilitation des 4^{ème} techno. enseignement plus pratique (cuisine, électronique ...) avec plus de moyens – professeurs adaptés – matériel.

Implication plus grande des entreprises qui utilisent trop les élèves en stage et véhiculer une image positive des métiers manuels et des filières professionnelles

Le poids des parents est trop important face aux décisions du conseil de classe.

Développer le plaisir d'apprendre et de découvrir (art – littérature ...)

05 – QUEL SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCE, DE COMPETENCES ET DE REGLES DE COMPORTEMENT, LES ELEVES DOIVENT-ILS PRIORITAIREMENT MAITRISER AU TERME DE CHAQUE ETAPE DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE ?

Programmes

Associer les professeurs au contenu des programmes

Repenser les programmes (à simplifier : plus de concret, de raisonnement)

Maintenir un tronc commun de connaissance, traiter des thèmes fédérateurs (transdisciplinarité)

Impliquer l'orientation dans le programme (relancer les métiers manuels qualifiants)

Développer un enseignement plus pratique (ex : cours de cuisine, d'électricité)

Construire des programmes moins chargés en connaissances à mémoriser et plus exigeants sur le plan des pratiques et des raisonnements

Harmonisation des exigences (école primaire / collège / lycée)

06 – COMMENT L'ECOLE DOIT-ELLE S'ADAPTER A LA DIVERSITE DES ELEVES ?

Conserver le collège unique avec l'école obligatoire jusqu'à 16 ans.

Ne pas orienter les élèves trop tôt

Renforcer la formation initiale

Recruter du personnel enseignant + non enseignant pour mieux accueillir les élèves et aider ceux en difficulté.

Réduire les programmes en les axant sur le raisonnement

08 – COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ?

Fixer des objectifs avec les élèves et les parents puis faire régulièrement des bilans

Intégrer dans le temps de travail la communication avec les parents

Garder les C.O.P. dans les établissements

Rétablir le redoublement à tous les niveaux

Rétablir les devoirs à la maison avec le primaire

Mettre en place des options pour les élèves s'épanouissent dans certaines matières

Obliger les employeurs à libérer les parents pour rencontrer les enseignants

Travailler à partir de production concrète

Valoriser l'élève au travers de son engagement en EPS

Dédoulement en C.P. avec des moyens supplémentaires (apprentissage de la lecture)
Un élève doit être pris en charge par une équipe (assistance sociale, C.O.P....) dès qu'il est en difficulté
Du temps dans le service des enseignants pour contacter les élèves en difficulté
Des effectifs de classe réduits
Créer des blocs de compétence : si un niveau n'est pas atteint, l'élève ne peut aller plus loin
Les élèves sortiraient du collège avec un niveau de compétence différent
Perfectionner l'aide au travail personnel
Tenir davantage compte des efforts de l'élève (valorisation formative et somative)

10 – COMMENT ORGANISER ET AMELIORER L'ORIENTATION DES ELEVES ?

Déceler chez les enfants ce qu'ils ont envie de faire (pas de sélection par l'échec)
Introduire l'éducation au choix, dès la 6^{ème}
Développer un partenariat « Ecole / entreprise »
Relancer et valoriser les métiers manuels qualifiants et instaurer un dispositif de type A.F.P.A. pour remotiver les élèves

13 – COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

Mise en place de réseaux (avec des associations et des retraités...) pour l'aide et le soutien
Conserver les structure de remédiation et d'atelier
Revaloriser les filières professionnelles avec plus d'information
Augmenter les passerelles entre les différentes filières
Réduire le nombre d'élèves en classe en primaire
Mettre en place des aides le soir, en primaire, pour l'apprentissage de la lecture
Augmenter le travail en équipe
Conserver les 4 heures d'EPS en 6^o ainsi que le forfait UNSS.
Permettre aux élèves de pratiquer l'EPS lors de temps libre dans l'emploi du temps.

18 – COMMENT EN MATIERE D'EDUCATION DEFINIR ET REPARTIR LES ROLES ET LES RESPONSABILITES RESPECTIFS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ?

Sur le plan pédagogique, les collectivités locales doivent être associées à la définition et la mise en place des formations (options, spécialités et durée des filières courtes et longues)
Sur le plan matériel, l'achat et la gestion reviennent aux collectivités locales avec la mise en place d'un système de péréquation des moyens financiers.

Compétences conservées par l'Etat.

Sur le plan pédagogique, l'Etat conserve la main mise sur les diplômes : définition pour chaque diplôme :

- d'un socle commun de connaissances
- d'un quotat horaire d'enseignement.

Sur le plan de la gestion des personnels, l'Etat doit continuer :

- à définir les conditions de recrutement de tous les personnels (enseignants et non enseignants) (concours et niveaux de recrutement)
- assurer la gestion de l'ensemble des personnels : évolution de carrière + formation.

Décentralisation :

Oui au niveau de la gestion des locaux et du matériel

Non au niveau

- des programmes
- des personnels
- des évaluations (Brevet, Bac)
- du recrutement et formation des personnels
- au regroupement des maîtrises STAPS sur deux pôles uniquement.